

Zoning By-law Amendment Proposal Summary

Owner: City of Ottawa

File N°: D02-02-18-0010

Applicant: Sean Tracey, Ottawa Fire Services

Date Submitted: March 08, 2018

Applicant Address: 1445 Carling Avenue, Ottawa,
ON K1Z 7L9

Comments due date: March 29, 2018

Applicant E-mail: Sean.Tracey@ottawa.ca

Development Review Planner: Anne Wang

Applicant Phone Number: 613-580-2424 ext.
29420

Ward Number - Name: 21- Rideau Goulbourn

Ward Councillor: Scott Moffatt

Site Location

The subject site municipally known as **4041 Moodie Drive**, is located at the south side of Barnsdale Road, west side of Cedarview Road, and east side of Moodie Drive.

Applicant's Proposal

The City of Ottawa has received a Zoning By-law Amendment Application to rezone the property to permit a fire training facility for a temporary term of one year.

Proposal Details

The subject site is currently zoned Mineral Extraction, Rural Exception 301. This zoning designation permits for extraction operations, subject to the license process under the Aggregate Resources Act, a leaf and yard waste composting facility, and a waste processing and transfer facility. A temporary Zoning Amendment was approved by Council in 2016 to permit a fire training facility for a temporary term of two years ending on September 14, 2018.

It is proposed to extent the temporary Zoning provision to permit the training facility for an additional year. The facility and site features temporary sea containers, water storage tanks, and tankers and pumpers. The facility also hosts controlled burns for fire fighter training purposes.

Related Planning Applications

N/A

Timelines and Approval Authority

The “On Time Decision Date”, the target date the application will be considered by the City’s Agriculture and Rural Affair Committee, is May 25, 2018.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Municipal Board.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before the proposed by-law is passed, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Municipal Board unless, in the opinion of the Board, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed zoning by-law amendment, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by faxing or mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D02-02-18-0010 in the subject line.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at ottawa.ca/devapps.
3. If you wish to be notified of the decision of Council on the proposed zoning by-law, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Anne Wang, Development Review Planner
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 26406
Fax: 613-580-2576
anne.wang1@ottawa.ca

Modification au Règlement de zonage Sommaire de la proposition

Propriétaire : Ville d'Ottawa

N° de dossier : D02-02-18-0010

Requérant : Sean Tracey, Service des incendies
d'Ottawa

Date de soumission 08 mar 2018

Adresse du requérant : 1445, avenue Carling,
Ottawa (Ontario) K1Z 7L9

Urbaniste responsable des demandes
d'aménagement : Sarah McCormick

Courriel du requérant : Sean.Tracey@ottawa.ca

N° Quartier – 21 – Rideau Goulbourn

N° de tél. du requérant : 613-580-2424, poste
29420

Conseiller du quartier : Scott Moffatt

Emplacement du site

L'emplacement visé, dont l'adresse municipale est le **4041, promenade Moodie**, se trouve du côté sud du chemin Barnsdale, du côté ouest du chemin Cedarview et du côté est de la promenade Moodie.

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande de modification du Règlement de zonage visant cette propriété afin de permettre la présence d'une installation d'entraînement à la lutte contre les incendies pour une période temporaire d'un an.

Détails de la proposition

L'emplacement visé est actuellement désigné zone d'extraction de minerai, exception rurale 301. Cette désignation de zonage permet les opérations d'extraction, sous réserve du processus d'obtention de permis prévu par la *Loi sur les ressources en agrégats*, les installations de compostage de feuilles et de déchets de jardin ainsi que les installations de gestion et de transfert des déchets. Une modification de zonage temporaire a été approuvée par le Conseil en 2016 afin de permettre la présence d'une installation d'entraînement à la lutte contre les incendies pour une période temporaire de deux ans, qui prend fin le 14 septembre 2018.

La proposition vise à prolonger la disposition de zonage temporaire afin de permettre la présence de l'installation d'entraînement pendant une année supplémentaire. On retrouve dans l'installation et sur l'emplacement des conteneurs maritimes temporaires, des réservoirs à eau ainsi que des camions-citernes et des autopompes. En outre, des incendies contrôlés sont provoqués dans l'installation afin d'entraîner les pompiers.

Demandes d'aménagement connexes

S.O.

Calendrier et pouvoir d'approbation

La « date de décision en temps voulu », c'est-à-dire la date limite à laquelle le Comité de l'agriculture et des affaires rurales de la Ville examinera la demande, est fixée au 25 mai 2018.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé soit adopté, cette personne ou cet organisme public n'a pas le droit d'interjeter appel de la décision de la Ville d'Ottawa devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations orales lors d'une réunion publique ou ne présente pas d'observations écrites à la Ville d'Ottawa avant que le règlement proposé ne soit adopté, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l'audition d'un appel dont est saisie la Commission des affaires municipales de l'Ontario, à moins qu'il n'existe, de l'avis de cette dernière, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d'affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d'un immeuble situé dans la zone visée par la modification au Règlement de zonage proposée, et que votre immeuble compte au moins sept (7) logements, vous êtes tenu d'afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l'immeuble.

Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d'inscription de cette trousse par télécopie ou par la poste, soit en m'envoyant un courriel et en ajoutant le no de dossier D02-02-18-0010 dans la ligne objet.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés en lien avec la présente demande à ottawa.ca/demdam.
3. Si vous voulez être avisé de la décision du Conseil concernant la modification au Règlement de zonage proposée, vous devez m'en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi **Sarah McCormick**, urbaniste responsable des demandes d'aménagement

Services de la planification, de l'infrastructure et du développement économique

Ville d'Ottawa

110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage

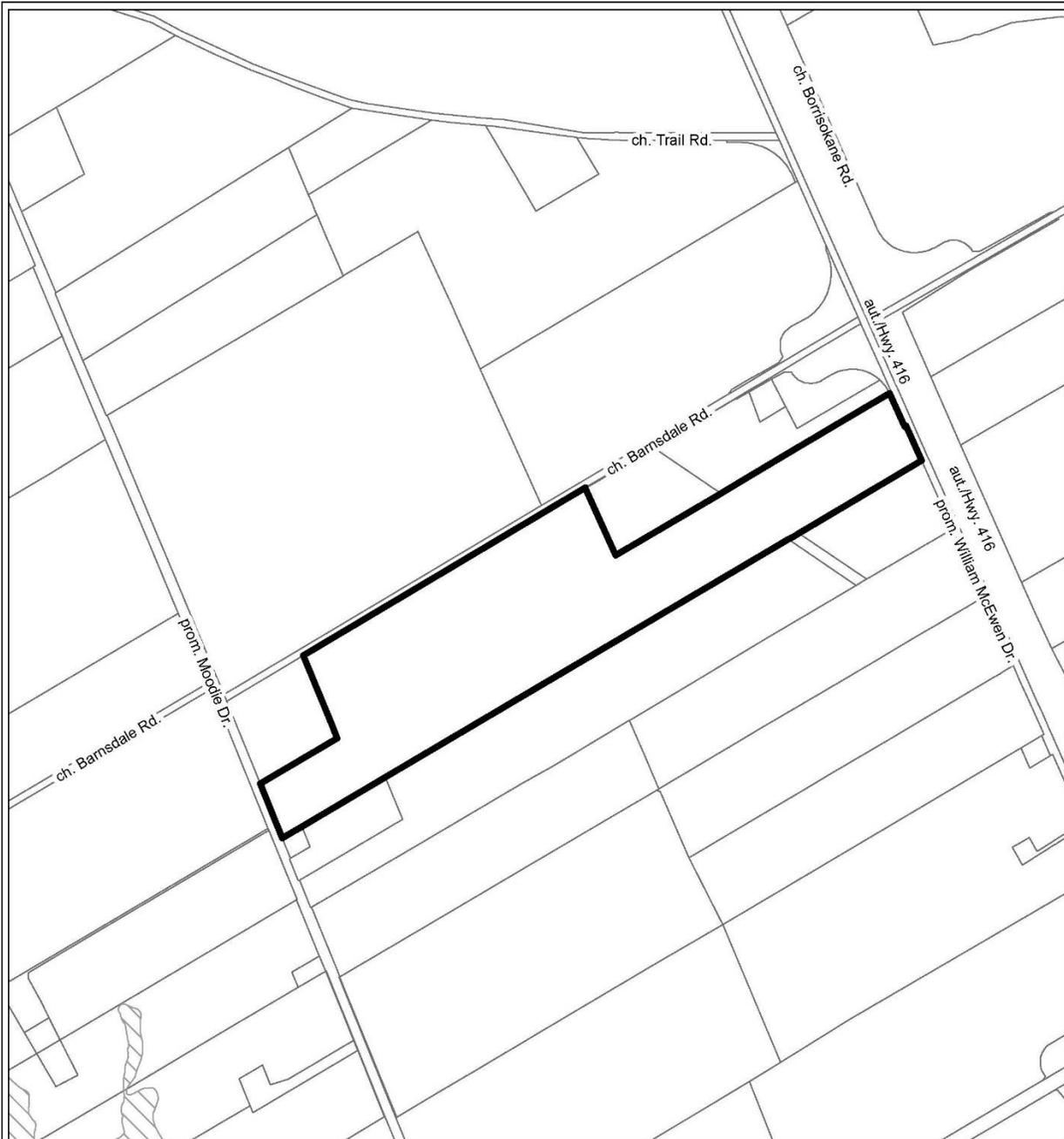
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Tél. : 613-580-2424, poste 24487

Télécopieur : 613-580-2576

Sarah.McCormick@ottawa.ca

Location Map / Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION ZONING KEY PLAN / SCHÉMA DE ZONAGE	
D02-02-18-0010	18-0229-X		4041 promenade Moodie Drive
I:\CO\2018\Zoning\Moodie_4041			
©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.			
©Les données de parcelles appartiennent à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE.			
REVISION / RÉVISION - 2018 / 02 / 27		Existing Flood Plain (Section 58) / Plaine inondable (Article 58)	 NOT TO SCALE